



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE DE 300 €  
POUR L'ACQUISITION D'UN VELO ELECTRIQUE NEUF**

Ce document permet à toute personne physique domiciliée à Fourmies de solliciter, sous conditions, une aide 300 € pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf, acheté après le 21 mars 2019 et au plus tard le 31 décembre 2019 (1 demande par foyer).

Attention, cette aide est exclusive de toute autre aide allouée par une collectivité publique ayant le même objet (cf. art. D251-2 du Code de l'Energie modifié par le décret n°2017-1851 du 29 décembre 2017).

Pour précision, pour l'année 2019, seules les dix premières demandes complètes arrivées chronologiquement au service DSU de la Mairie seront retenues.

A compléter par le demandeur	
NOM et Prénom du demandeur	
Adresse complète	
Téléphone / mail	

A compléter et à signer par le demandeur :

Je soussigné (Nom, Prénom) \_\_\_\_\_ atteste :

- avoir acheté un vélo électrique correspondant à la facture ci-jointe,
- m'engager à le conserver au moins cinq ans à compter de sa date d'achat.
- ne pas avoir obtenu et ne pas solliciter une aide financière auprès de l'Etat pour son acquisition (cf. art. D251-2 du Code de l'Energie)

Date :

Signature

Copie des pièces à joindre obligatoirement :

- Pièce d'identité
- Facture récente justificative de domicile (gaz, électricité, ....)
- Facture d'achat au nom du demandeur
- RIB

Précision : Les foyers des Elus et Agents de la Ville ( Commune, CCAS, Caisse des Ecoles) ne pourront pas solliciter l'aide.

Réservé au service - Date / heure d'arrivée du dossier (**complet**) en Mairie + Nom de l'agent communal qui a réceptionné le dossier :